

~~2022-12-20~~

ISO/FDIS 11610:2023(F)

~~ISO/TC 94/SC 13~~

Formatted: Font: Bold

~~DATE: 2023-xx~~

~~Secrétariat: SNV~~

Formatted: Font: Bold

Habillement de protection — Vocabulaire

Protective clothing — Vocabulary

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

ISO/FDIS 11610

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/4581afda-d08b-4c20-b38a-a9571ceeb66d/iso-fdis-11610>

Type du document : Norme internationale
Sous-type du document :
Stade du document : (50) Approbation
Langue du document : F

DOCUMENT PROTÉGÉ PAR COPYRIGHT

© ISO ~~2022~~2023

Tous droits réservés. Sauf prescription différente ou nécessité dans le contexte de sa mise en œuvre, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie, ou la diffusion sur l'internet ou sur un Intranet, sans autorisation écrite préalable. Une autorisation peut être demandée à l'ISO à l'adresse ci-après ou au comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.

ISO copyright office

Case postale 401 • Ch. de Blandonnet 8

CH-1214 Vernier, Genève

Tél.: + 41 22 749 01 11

E-mail: copyright@iso.org

Web: www.iso.orgwww.iso.org

Publié en Suisse

Formatted: Pattern: Clear

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

ISO/FDIS 11610

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/4581afda-d08b-4c20-b38a-a9571ceeb66d/iso-fdis-11610>

Avant-propose

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (IEC) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les procédures utilisées pour élaborer le présent document et celles destinées à sa mise à jour sont décrites dans les Directives ISO/IEC, Partie 1. Il convient en particulier de prendre note des différents critères d'approbation requis pour les différents types de documents ISO. Le présent document a été rédigé conformément aux règles de rédaction données dans les Directives ISO/IEC, Partie 2 (voir www.iso.org/directives).

L'attention est attirée sur le fait que certains des éléments du présent document peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. L'ISO ne saurait être tenue pour responsable de ne pas avoir identifié de tels droits de propriété et averti de leur existence. Les détails concernant les références aux droits de propriété intellectuelle ou autres droits analogues identifiés lors de l'élaboration du document sont indiqués dans l'Introduction et/ou dans la liste des déclarations de brevets reçues par l'ISO (voir www.iso.org/brevets).

Les appellations commerciales éventuellement mentionnées dans le présent document sont données pour information, par souci de commodité, à l'intention des utilisateurs et ne sauraient constituer un engagement.

Pour une explication de la nature volontaire des normes, la signification des termes et expressions spécifiques de l'ISO liés à l'évaluation de la conformité, ou pour toute information au sujet de l'adhésion de l'ISO aux principes de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) concernant les obstacles techniques au commerce (OTC), voir le lien suivant: www.iso.org/iso/fr/avant-propos.

Le comité chargé de l'élaboration du présent document est l'ISO/TC 94, *Sécurité individuelle — Équipement de protection individuelle*, SC 13, *Vêtements de protection*, en collaboration avec le CEN/TC 162, *Vêtements de protection, y compris la protection de la main et du bras et y compris les gilets de sauvetage*.

Cette deuxième édition annule et remplace la première édition (ISO/TR 11610:2004), qui a fait l'objet d'une révision technique.

Il convient que l'utilisateur adresse tout retour d'information ou toute question concernant le présent document à l'organisme national de normalisation de son pays. Une liste exhaustive desdits organismes se trouve à l'adresse www.iso.org/fr/members.html.

Commented [eXtyle1]: The URL <https://www.iso.org/directives> has been redirected to <http://www.iso.org/directives-and-policies.html>. Please verify the URL.

Commented [eXtyle2]: The URL <https://www.iso.org/patents> has been redirected to <http://www.iso.org/iso-standards-and-patents.html>. Please verify the URL.

Formatted: Pattern: Clear

Formatted: Pattern: Clear

Formatted: Pattern: Clear

Formatted: Pattern: Clear

ISO/FDIS 11610:2023(F)

Introduction

Les définitions réunies dans le présent document sont fondées sur le rapport technique ISO/TR 11610:2004 et sur les normes et projets de normes élaborés par l'ISO/TC 94/SC 13 et le CEN/TC 162.

Pour cette raison, les termes et définitions arrêtés dans ce document couvrent non seulement des vêtements de protection et des termes associés mais concernent également les domaines des gants de protection et des gilets de sauvetage qui entrent dans le domaine de compétences du CEN/TC 162.

Ce document est fondé sur la compilation des termes et définitions existant dans le domaine de normalisation de l'ISO/TC 94/SC 13 et du CEN/TC 162 avec pour objectif d'établir une terminologie cohérente. Dans ce but, l'objet des définitions extraites des normes et projets de normes a été modifié, afin de résoudre certaines incohérences dans la formulation actuelle des définitions, de simplifier ou changer quelques formulations et d'harmoniser les définitions concernées.

Le présent document a pour but de faciliter l'utilisation des termes afin de servir de référence pour les nouvelles définitions quand de nouvelles normes sont développées ou des normes existantes sont révisées dans le domaine des vêtements, équipements et gants de protection et des gilets de sauvetage.

Il convient que le présent document soit pris en compte par les Groupes de travail de l'ISO/TC 94/SC 13 et du CEN/TC 162 lors de la définition de termes. Sauf dans des circonstances exceptionnelles, les termes inclus dans l'article du présent document ne doivent pas être redéfinis avec un sens différent dans une norme préparée par l'ISO/TC 94/SC 13 ou le CEN/TC 162. Si l'utilisation particulière d'un terme demande une nouvelle définition pour limiter le sens donné dans la définition du présent document, le présent document doit être mentionné ainsi que le numéro affecté au terme.

Le présent document est divisé en articles et en paragraphes relatifs aux différentes facettes (techniques) de l'habillement de protection et des équipements de protection portés sur le corps humain, y compris la protection de la main et du bras et les gilets de sauvetage.

Les termes et définitions sont classés selon la hiérarchie des concepts.

Par conséquent, le vocabulaire les prend en considération des plus généraux aux plus particuliers, par exemple:

- a) vocabulaire du textile et de l'habillement (Article 4);
- b) vocabulaire de l'habillement de protection (Article 5);
- c) vocabulaire de la protection contre les phénomènes dangereux dus à la chaleur et aux flammes (Article 6);
- d) vocabulaire de la protection contre les phénomènes dangereux chimiques (Article 7);
- e) vocabulaire de la protection contre les phénomènes dangereux dus aux intempéries, au vent et au froid (Article 8);
- f) vocabulaire de la protection contre les phénomènes dangereux mécaniques (Article 9);
- g) vocabulaire de la protection contre les phénomènes dangereux dus aux agents infectieux (Article 10);
- h) vocabulaire de l'habillement de protection pour la plongée (Article 11);

Formatted: Pattern: Clear

ISO/FDIS 11610:2023(F)

i) vocabulaire de la protection contre les phénomènes dangereux dus au manque de visibilité (Article 12);

Formatted: Pattern: Clear

j) vocabulaire de la protection contre les phénomènes dangereux électrostatiques (Article 13);

Formatted: Pattern: Clear

k) vocabulaire de la protection contre les phénomènes dangereux électriques (Article 14);

Formatted: Pattern: Clear

l) vocabulaire de la sélection, de l'utilisation, de l'entretien et de la maintenance - SUCAM (acronyme issu de l'anglais «*Selection, Use, Care and Maintenance*» qui signifie «*Sélection, Utilisation, Entretien et Maintenance*») (Article 15);

Formatted: Pattern: Clear

m) vocabulaire de l'électronique (Article 16).

Formatted: Pattern: Clear

Chaque article (sauf l'Article 4, l'Article 15 et l'Article 16) est structuré selon les paragraphes suivants:

Formatted: Pattern: Clear

Pour l'Article X:

Formatted: Pattern: Clear

X.1 Termes et définitions généraux de ... (domaine lié à l'Article X);

Formatted: Pattern: Clear

X.2 Termes et définitions des types de produits;

X.3 Termes et définitions des composants et matériaux;

X.4 Termes et définitions des risques et des phénomènes dangereux;

X.5 Termes et définitions des méthodes d'essai.

Cette structure de paragraphes s'applique à chaque article (sauf l'Article 3 et l'Article 14) même si un paragraphe ne comporte aucun terme ni définition. Dans ce cas, la phrase suivante est insérée:

Formatted: Pattern: Clear

«Ce paragraphe ne comporte aucun terme ni définition, mais il est conservé pour assurer la cohérence de la structure du présent document.»

Formatted: Pattern: Clear

L'Annexe A donne la liste du vocabulaire anglais par ordre alphabétique.

Formatted: Pattern: Clear

L'Annexe B donne la liste du vocabulaire français par ordre alphabétique.

L'Annexe C donne la liste du vocabulaire allemand par ordre alphabétique.

Habillement de protection — Vocabulaire

1 Domaine d'application

Le présent document contient une liste de termes avec leurs définitions couramment utilisés dans la normalisation de l'habillement de protection (5.1.4) et des équipements de protection portés sur le corps humain, y compris la protection de la main et du bras et les gilets de sauvetage.

Formatted: Pattern: Clear

Les définitions sont destinées à apporter un appui à une utilisation sans équivoque des termes donnés.

Ce document est destiné à servir de document de référence pour les Groupes de travail du CEN/TC 162 et de l'ISO/TC 94/SC 13 afin de vérifier quelles définitions existent déjà et peuvent être utilisées pour établir de nouvelles normes et pour servir de guide dans l'élaboration de nouvelles définitions.

2 Références normatives

Le présent document ne contient aucune référence normative.

3 Termes et définitions

Pour les besoins du présent document, les termes et définitions suivants s'appliquent.

L'ISO et l'IEC tiennent à jour des bases de données terminologiques destinées à être utilisées en normalisation, consultables aux adresses suivantes:

- | | | | | |
|-------|---|------------|---|-----------|
| — ISO | Online browsing platform: | disponible | à | l'adresse |
| | https://www.iso.org/obp | | | |
| — IEC | Electropedia: | disponible | à | l'adresse |
| | https://www.electropedia.org/ | | | |

4 Termes et vocabulaire de l'habillement

4.1 Termes et définitions généraux du textile et de l'habillement

4.1.1 habillement

dispositions générales, de la conception à la distribution, destinées à recouvrir le corps avec tout, sauf les chaussures

Note 1 à l'article: Le terme «habillement» est destiné à désigner le concept d'habillement par opposition au produit vestimentaire.

Note 2 à l'article: En anglais, les termes «clothing» et «garment» étaient utilisés comme synonymes dans les normes. Le terme «clothing» peut désigner soit «*habillement*» (4.1.1), soit «*vêtement*» (4.1.2). Seul le contexte dans lequel le terme est utilisé déterminera lequel des deux équivalents est visé. Dorénavant, des définitions ont été introduites dans le présent document afin d'en distinguer clairement le sens.

Formatted: Pattern: Clear

Formatted: Pattern: Clear

4.1.2 vêtement

ISO/FDIS 11610:2023(F)

article individuel d'*habillement* (4.1.1)

Formatted: Pattern: Clear

Note 1 à l'article: Le terme «vêtement» est destiné à désigner le produit.

Note 2 à l'article: Le vêtement peut être composé d'une ou plusieurs couches.

EXEMPLE Pantalon, veste, manteaux, *gants* (4.5.5), *guêtres* (4.5.11), chaussettes, etc.

Formatted: Pattern: Clear

Formatted: Pattern: Clear

Formatted: Not Highlight

4.1.3

fibres textile

élément caractérisé par sa flexibilité, sa finesse et sa grande longueur par rapport à la dimension transversale maximale, qui le rendent apte à des applications textiles

[SOURCE: Règlement UE 1007/2011, Article 3, 1. (b), (i)]

Formatted: Pattern: Clear

4.1.4

produit textile

tout produit qui, à l'état brut, semi-ouvré, ouvré, semi-manufacturé, manufacturé, semi-confectionné ou confectionné, est exclusivement composé de *fibres textiles* (4.1.3), quel que soit le procédé de mélange ou d'assemblage mis en œuvre

Formatted: Pattern: Clear

[SOURCE: Règlement UE 1007/2011, Article 3, 1. (a)]

Formatted: Pattern: Clear

4.1.5

matière textile

matériau constitué de *fibres textiles* (4.1.3) et destiné à être utilisé seul ou avec d'autres articles textiles ou non textiles, pour la production de *produits textiles* (4.1.4)

Formatted: Pattern: Clear

Formatted: Pattern: Clear

Note 1 à l'article: La matière textile désigne les matières textiles linéaires (par exemple, les fibres, les fils) ainsi que les matières textiles de surface (par exemple, les étoffes tricotées, tissées et non tissées).

4.1.6

élément non textile

produit qui n'est pas composé de *fibres textiles* (4.1.3)

Formatted: Pattern: Clear

Note 1 à l'article: Les éléments non textiles peuvent contenir, par exemple, des dispositifs médicaux actifs, des composants radio et électriques, des fermetures à glissière, des boutons (à pression), des membranes, des pièces non textiles.

4.1.7

vêtement avancé

vêtement (4.1.2) qui présente une ou plusieurs fonctionnalités améliorées

Formatted: Pattern: Clear

Note 1 à l'article: La «protection» est l'une des fonctions qu'un vêtement peut présenter.

4.1.8

matière textile fonctionnelle

matière textile (4.1.5) à laquelle une fonction spécifique est ajoutée par le biais du matériau, de sa composition, de sa construction et/ou de sa finition (en appliquant des additifs, etc.)

Formatted: Pattern: Clear

[SOURCE: ISO/TR 23383:2020, 3.3, modifié — «produit textile» a été remplacé par «matière textile».]

Formatted: Pattern: Clear

4.1.9

matière textile intelligente

matière textile interactive

matière textile fonctionnelle (4.1.8) qui interagit de manière réversible avec son environnement, c'est-à-dire qui répond ou qui s'adapte à des changements survenant dans l'environnement

Formatted: Pattern: Clear

Note 1 à l'article: Le terme «textile intelligent» peut faire référence soit à une «*matière textile intelligente*» (4.1.9), soit à un «*système textile intelligent*» (4.1.11). Seul le contexte dans lequel le terme est employé détermine à laquelle de ces deux notions il est fait référence.

Formatted: Pattern: Clear

Formatted: Pattern: Clear

[SOURCE: ISO/TR 23383:2020, 3.4, modifié — «produit textile» a été remplacé par «matière textile».]

Formatted: Pattern: Clear

Formatted: Pattern: Clear

4.1.10

système textile

assemblage de *produit(s) textile(s)* (4.1.4) et d'*élément(s) non textiles(s)* (4.1.6)

Formatted: Pattern: Clear

[SOURCE: ISO/TR 23383:2020, 3.7]

4.1.11

système textile intelligent (interactif)

système à base de textiles qui présente une réponse prévue et exploitable soit à des changements de son voisinage/environnement, soit à un signal/une entrée externe

Formatted: Pattern: Clear

[SOURCE: ISO/TR 23383:2020, 3.8, modifié — «(interactif)» a été ajouté dans le terme.]

4.2 Termes et définitions des dimensions corporelles et de l'ergonomie

4.2.1

torse

tronc

partie du corps à laquelle sont attachés la tête et les membres

Formatted: Pattern: Clear

[SOURCE: ISO 8559-1:2017, 3.1.19, modifié — «Figure 19» a été remplacé par «Figure 1» et la deuxième définition a été déplacée à la Note 2 à l'article.]

4.2.2

doigt

un des cinq doigts de la *main* (4.2.24)

Formatted: Pattern: Clear

4.2.3

dos de la main

surface postérieure de la *main* (4.2.24) entre le poignet et les *doigts* (4.2.2)

Formatted: Pattern: Clear

4.2.4

poignet

région de l'articulation située entre la *main* (4.2.24) et l'avant-bras

Formatted: Pattern: Clear

4.2.5

point du poignet

point le plus protubérant de la saillie de la tête de l'ulna

Formatted: Pattern: Clear

Note 1 à l'article: Voir la *Figure 1*.

Formatted: Pattern: Clear

Note 2 à l'article: Protubérance osseuse du *poignet* (4.2.4) située du côté de l'auriculaire.

Formatted: Pattern: Clear

11610_ed1fig1.EPS

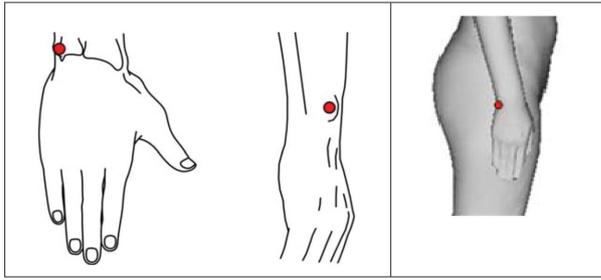


Figure 1 — Point du poignet

4.2.6
tour de poignet

périmètre du *poignet* (4.2.4) au niveau du *point du poignet* (4.2.5)

Note 1 à l'article: Voir la *Figure 2*.

[SOURCE: ISO 8559-1:2017, 5.3.19, modifié — «Figure 75» a été remplacé par «Figure 2».]

11610_ed1fig2.EPS

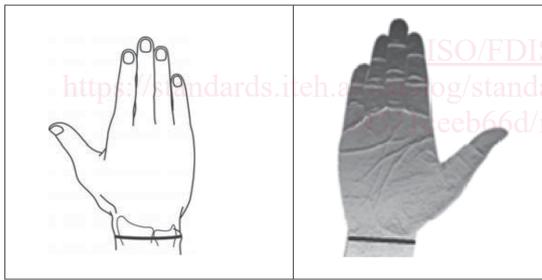


Figure 2 — Tour de poignet

4.2.7
niveau de la taille

niveau situé à mi-distance entre le point thoracique le plus bas et le point le plus haut de l'os iliaque sur le côté du corps

Note 1 à l'article: Voir la *Figure 3*.

[SOURCE: ISO 8559-1:2017, 3.1.22, modifié — «Figure 22» a été remplacé par «Figure 3».]

11610_ed1fig3.EPS

Formatted: Pattern: Clear

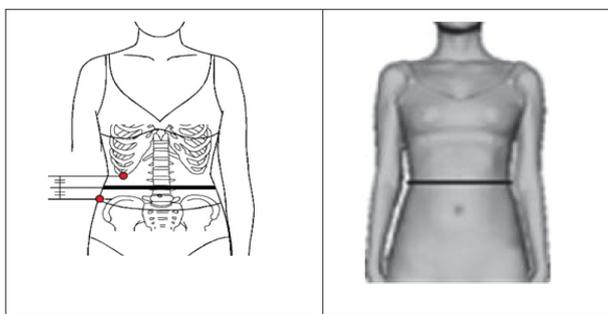


Figure 3 — Niveau de la taille

4.2.8

point de la poitrine

point de la poitrine le plus antérieur, le sujet portant un soutien-gorge

Note 1 à l'article: Voir la Figure 4.

[SOURCE: ISO 8559-1:2017, 3.1.11, modifié — «Figure 11» a été remplacé par «Figure 4» et la Note 2 à l'article a été supprimée.]

11610_ed1fig4.EPS

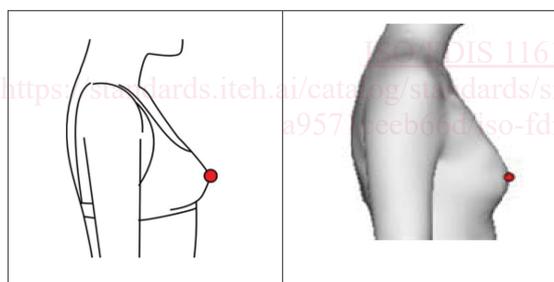


Figure 4 — Point de la poitrine

4.2.9

tour de poitrine (femme)

périmètre horizontal mesuré au niveau du point de la poitrine

Note 1 à l'article: Voir la Figure 5.

[SOURCE: ISO 8559-1:2017, 5.3.4, modifié — «Figure 60» a été remplacé par «Figure 5».]

11610_ed1fig5.EPS

Formatted: Pattern: Clear

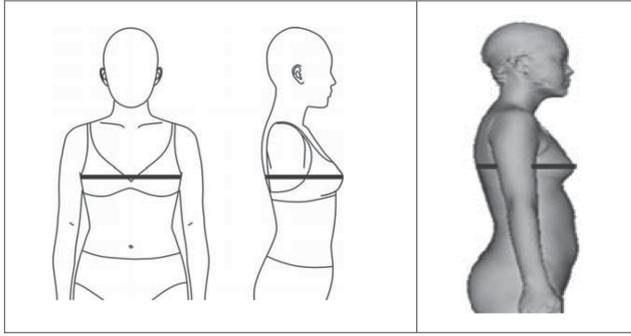


Figure 5 — Tour de poitrine (femme)

4.2.10
tour de poitrine (homme)

périmètre horizontal du *torse* (4.2.1) mesuré au niveau des aisselles

Note 1 à l'article: Voir la Figure 6.

[SOURCE: ISO 8559-1:2017, 5.3, modifié — «Figure 62» a été remplacé par «Figure 6».]

11610_ed1fig6.EPS

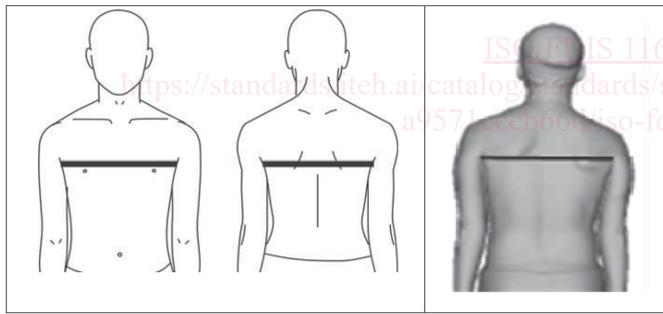


Figure 6 — Tour de poitrine au niveau des aisselles

4.2.11
tour de dessous de poitrine

périmètre horizontal du corps au niveau du dessous de poitrine

Note 1 à l'article: Voir la Figure 7.

[SOURCE: ISO 8559-1:2017, 5.3.8, modifié — «Figure 64» a été remplacé par «Figure 7».]

11610_ed1fig7.EPS

Formatted: Pattern: Clear

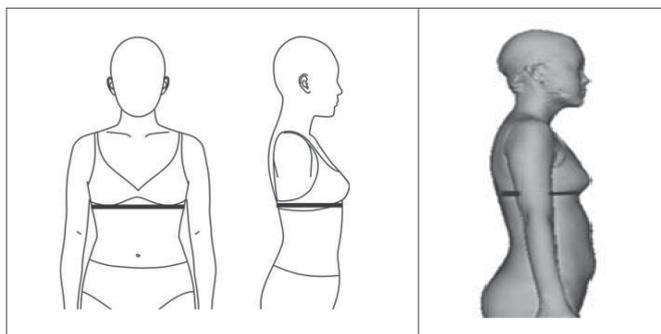


Figure 7 — Tour de dessous de poitrine

4.2.12

tour de taille

périmètre horizontal du corps mesuré au niveau de la taille

Note 1 à l'article: Voir la Figure 8.

[SOURCE: ISO 8559-1:2017, 5.3.10, modifié — «Figure 66» a été remplacé par «Figure 8».]

11610_ed1fig9.EPS

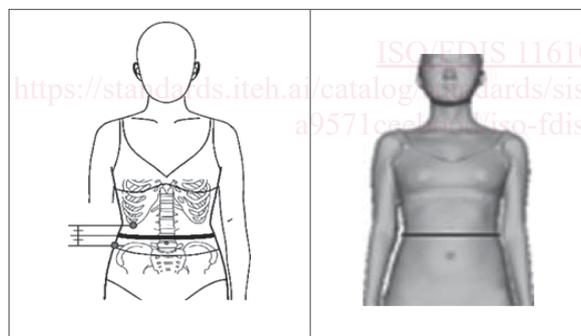


Figure 8 — Tour de taille

4.2.13

longueur entre le point cervical et le niveau de la taille

distance comprise entre le *point cervical* (4.2.14) et le niveau de la taille, mesurée en suivant la ligne de la base du cou jusqu'au *point d'encolure latéral* (4.2.16), en passant par le point de la poitrine, puis en descendant tout droit jusqu'au niveau de la taille

Note 1 à l'article: Voir la Figure 9.

[SOURCE: ISO 8559-1:2017, 5.4.13, modifié — «Figure 97» a été remplacé par «Figure 9».]

11610_ed1fig9.EPS

- Formatted: Pattern: Clear

- Formatted: Pattern: Clear
- Formatted: Pattern: Clear
- Formatted: Pattern: Clear
- Formatted: Pattern: Clear
- Formatted: Pattern: Clear
- Formatted: Pattern: Clear
- Formatted: Pattern: Clear
- Formatted: Pattern: Clear